



Conditions Générales de Vente

Désignation

Les présentes conditions générales de vente sont conclues d'une part par la société Gwendoline Jeantet au statut de micro entreprise dont le siège social est situé au 47 rue du Colombier, 69007 Lyon. SIRET n° 85393328100026

L'adresse de courrier électronique est : conseil@gwendolinejeantet.fr et le n° de tel : 0651784550 et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat d'une prestation proposée par Gwendoline Jeantet et dénommée ci-après "le client" ou "l'acheteur".

Objet et champ d'application

Les présentes CGV ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles Gwendoline Jeantet s'engage à vendre une prestation de service, dont le contenu est décrit dans des conditions particulières, un devis, une convention ou un bon de commande. L'acquisition d'une prestation implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Gwendoline Jeantet.

Gwendoline Jeantet se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Caractéristiques des biens et services proposés

Les produits et services offerts sont ceux qui figurent sur le site www.gwendolinejeantet.fr. Chaque produit est accompagné d'un descriptif établi par Gwendoline Jeantet.

Propriété intellectuelle

Tous les produits et services offerts sur le site www.gwendolinejeantet.fr sont destinés à un usage privé, qu'il s'agisse d'éléments visuels, sonores ou de vidéos, de livres numériques, de photographies, d'illustrations, de mises en page, de documents, de textes, de plan de formation ou autres éléments. Tous, sont la propriété intellectuelle de Gwendoline Jeantet.

Toute reproduction ou diffusion totale ou partielle des produits et services proposés sur le site www.gwendolinejeantet.fr à des tiers est interdite, sauf en cas d'autorisation préalable écrite de l'organisme Gwendoline Jeantet.

Il est interdit de supprimer les mentions de copyrights, de marque ou de toute autre mention légale sur les contenus proposés par Gwendoline Jeantet.

Toutefois, vous êtes autorisé à télécharger, à imprimer, à enregistrer ces produits et services pour votre usage personnel et non commercial, si vous êtes client ou abonné à la lettre d'information de Gwendoline Jeantet.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Gwendoline Jeantet s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Tarifs et modalités de paiement

Les prix figurant dans le catalogue sont des prix TTC en euros.

Gwendoline Jeantet se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.



Les prix indiqués comprennent les frais de traitement de commandes. S'il y a lieu, le client est informé de l'indisponibilité du bien ou du service commandé, dans les meilleurs délais, par courrier ou par courriel.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par carte bleue. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Dans le cas d'un règlement par virement bancaire, la commande ne sera effectivement validée que lorsque Gwendoline Jeantet aura effectivement reçu le virement bancaire sur le compte qui aura été indiqué au client par Gwendoline Jeantet

Prise en charge

Si le client bénéficie d'une prise en charge de financement, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Gwendoline Jeantet ne reçoit pas la prise en charge au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Cessation anticipée de la formation ou abandon

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par des fonds publics.

Rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de quatorze jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse conseil@gwendolinejeantet.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

Aucun avoir, aucune indemnité ou compensation de quelque nature que ce soit ne pourra être versé au client en cas d'absence non excusée aux rendez-vous programmés et acceptés entre le client et Gwendoline Jeantet.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.



Retards et incidents de paiement

Le Client est informé et accepte expressément que tout retard de paiement de tout ou partie d'une somme due à son échéance entraînera automatiquement, sans préjudice des dispositions de l'article 12 et sans mise en demeure préalable :

- la déchéance du terme de l'ensemble des sommes dues par Le Client et leur exigibilité immédiate ;
- la suspension immédiate des Services en cours jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues par Le Client ;
- la facturation au profit de Gwendoline Jeantet d'un intérêt de retard au taux de trois fois (3 fois) le taux de l'intérêt légal, assis sur le montant de l'intégralité des sommes dues par Le Client.

Bien entendu, en cas de paiement en plusieurs fois, l'intégralité des sommes contractées restent dues et seront placées si nécessaire en recouvrement.

Responsabilité

Gwendoline Jeantet ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée lorsque le retard, la mauvaise exécution ou l'inexécution du contrat est imputable au client, suite à un événement fortuit ou qu'elle est liée à un cas de force majeure. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, piratage, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Son obligation est une obligation de moyens.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Gwendoline Jeantet sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Gwendoline Jeantet s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Archivage – Preuve

Les registres informatisés de Gwendoline Jeantet seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Gwendoline Jeantet et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lyon.